



Procès-Verbal de l'atelier de recadrage de l'idéologie syndicale de la CNEC, à Yamoussoukro, à l'INPHB

Le 24 juin de l'an deux mil dix-sept, la CNEC a été organisé un atelier dénommé « **Atelier de recadrage de l'idéologie syndicale de la CNEC** » à l'INPHB de Yamoussoukro.

Prévu pour 8h00, l'atelier a effectivement débuté à 9h30 eu égard au refus catégorique du Directeur Général de l'INPHB d'octroyer une salle pour une activité syndicale. Finalement, les délégués de la section INPHB ont pris sur eux la responsabilité de tenir cet atelier à la salle 353 du bâtiment de génie mécanique et énergétique.

Toutes les sections étaient représentées à l'exception de celles du CRE et de l'IPNETP (voir liste de présence en annexe)

Après les excuses du comité d'organisation pour les désagréments subis par les différentes délégations ; la section CNEC-INPHB a exprimé aux participants son mot de bienvenue. Puis, le camarade Secrétaire Général JOHNSON Kouassi Zamina a pris la parole pour proposer que cet atelier soit inscrit dans la thématique de **Recadrage de l'idéologie syndicale au niveau des différents organes du syndicat**.

A la suite du SG JOHNSON, le professeur TAORE Flavien, invité d'honneur et membre fondateur du mouvement, a traduit aux différentes délégations toute sa gratitude pour l'estime à lui traduit, par son invitation et a déclaré ouvert l'atelier. Cette cérémonie a eu lieu en plénière selon le chronogramme suivant :

- 1- Intervention des différents délégués de sections ou de leurs représentants sur les actions menées et les difficultés rencontrées depuis leur installation jusqu'à ce jour ;
- 2- Echanges et conseils des membres fondateurs et les "anciens" sur les quatre thèmes de références à travers des questions directives précises notamment :

Thème 1 : Ligne idéologique du syndicat

- Quelle est la ligne idéologique de la CNEC, selon les statuts et Règlements intérieurs ?
- Cette ligne est-elle conforme aux pratiques actuelles de lutte du syndicat ?

Thème 2 : Fonctionnement des organes et des sections

- Quelles sont les attributions du BEN, du CS, du CC et des sections ? Comment ces organes fonctionnent-ils en réalité ?



- Au niveau du fonctionnement, quel doivent être les rapports entre ces différentes structures ? Quelle est la réalité ?

Thème 3 : Identification des revendications

- Quelles sont les revendications transversales actuelles de la CNEC ?

Thème 4 : Recommandations

Au regard de tout ce qui a été dit au cours de l'atelier, quelles sont les recommandations à faire ?

DE L'INTERVENTION DES DELEGUES DE SECTIONS

Points spécifique abordés par les sections :

INPHB: Camarade SGA KRA Essi

- 1- Forte intimidation de l'administration qui n'admet pas que le syndicalisme ait cours dans l'institution
- 2- Action contre la privatisation de l'INPHB
- 3- Actions en synergie avec la Plate-forme nationale des fonctionnaires pour le paiement du stock des arriérés de salaire et sur des arriérés de soldes dans le cadre de la formation continue des cadres à l'INPHB (2008).
- 4- Problèmes d'accès aux logements des enseignants occupés par d'autres corporations.
- 5- Volume de charge horaire annuelle fixée à 384 heures

INSAAC: Camarade SGA KONAN Marie-Jeanne

- 1- Forte intimidation de l'administration qui n'admet pas que le syndicalisme ait cours dans son institution
- 2- Pas de charge horaire de cours pour les nouveaux
- 3- La présence conjointe dans l'institution d'enseignants du secondaire et du supérieur rend difficile la conduite et le suivi des revendications.
- 4- Paiement relativement régulier des PR depuis la visite du BEN à la direction.
- 5- Le décès du camarade SG DJEBE a sérieusement entamé la dynamique du mouvement : faible motivation des collègues.

ISTC: Camarade SG ABENIN Désiré

- 1- Implantation de la section en 2016. Sur 11 enseignants du supérieurs, 8 ont adhéré à la CNEC.



- 2- Suggestions : communication d'informations par SMS en plus des mails, projet d'acquisition d'ordinateurs à moindre coût, susciter des projets et permettre des voyages d'études en partenariat avec des structures indiquées (ONG, Ambassades...)

ESATIC: Camarade SG DAKOURI Narcisse

- 1- Installation de la section le 04 avril 2016
- 2- Les actions revendicatives sont coordonnées et rencontrent généralement l'adhésion de la majorité des collègues
- 3- **Acquis obtenus** : réduction des charges horaires annuelles de 380 h à 300 heures et obtention d'une prime supplémentaire du ministère des TIC.

INJS: Camarade SG LEDJOU Aimé

A rappelé l'importance de la visite des sections par le BEN qui favorise une attention particulière des autorités administratives face aux problèmes des enseignants de cette structure.

CRE: Absent

CRO: Représentant du SG, le camarade YAO Marcellin

- Il n'y a jamais eu de grève au CRO depuis 2000.
- Installation de la section en mai 2016.
- Action de la section pour l'annulation du remplissage de fiches comptables avant le paiement des primes de recherche
- Existence de reliquats de salaires (promus) et de primes de recherche
- Mobilisation importante de l'ensemble des chercheurs pour les problèmes spécifiques à la structure

IHAAA: le camarade SG PETE Eric

- Historique de la création de l'IHAAA
- Déploie la prise en charge médiocre des fonctionnaires affilié à la MUGEFICI et à IVOIRE SANTE.
- Suggère que la CNEC ait des membres au sein du conseil d'administration de la MUGEFICI pour faire passer des idées novatrices



- Relève de non fonctionnement du fond de recherche prôné par les autorités
- Suggère la création d'une mutuelle propre aux enseignants et chercheurs du supérieur

ENS: le camarade SG GNAMIAN Bi Eric

- Institution renfermant aussi bien les enseignants du supérieur que ceux du secondaire d'où la difficulté de coordination d'actions
- 240 heures de charges horaires annuelles au lieu de 200 heures dans les universités
- Frais de mission de stages dérisoires (173.000 FCFA pour 2 semaines)
- Paiement des quoteparts des différentes sections
- Problème de représentativité des sections dans les délégations
- Reproche d'une trop grande implication du Président du conseil syndical dans les actions du BEN

CNRA: Représentant du SG, le camarade OKOMA Koffi Mathurin

- Sur les 130 chercheurs du centre dont la moitié est constituée d'administratifs, plus de 50 % sont membres de la CNEC (avec carte d'adhésion)
- Les cotisations des membres sur les PR sont prélevées directement à la source
- Le CNRA ne bénéficie pas des revendications salariales des fonctionnaires,
- Les salaires et les PR des agents ne sont pas régulièrement payés (généralement entre le 15 et le 28 de chaque mois pour les salaires et plusieurs mois pour le PR)
- Pas de ristournes pécuniaire aux agents pour toutes les innovations agronomiques au bénéfice de la Côte d'Ivoire

UPGC: le camarade SG DJOKOURI Innocent

- Remerciements au BEN pour son soutien suite à l'arrestation et à l'incarcération du camarade GOGOUA Eric (2^{ème} Secrétaire Adjoint à l'information et à la communication)
- **Force du syndicat** : esprit d'analyse et de consultation
- **Faiblesse du syndicat** : visite rare du BEN aux sections (par accident de parcours), AG toujours organisées à Abidjan et à Cocody, Alliance contre-nature (plateforme)
- Projets immobiliers : les promoteurs doivent faire le tour des sections pour plus de sensibilisation et d'engouement



UJLoG: Représentant du SG, le camarade DIOMANDE Hyppolite

- La section a été installée en mars 2015
- Elle est reconnue par les autorités universitaires et administratives de la ville
- Elle se sent délaissée par le BEN qui ne fait rien pour que ses difficultés soient aplanies
- N'apprécie pas les récriminations du SG en présence des autorités universitaires
- **Aquis** : obtention de bureaux pour les enseignants et d'un local abritant le siège social de la section
- **Difficultés** :
 - ✓ Les accords signés en 2016, sous l'impulsion du BEN, entre la section en crise et la présidente de l'université ne sont pas respectés.
 - ✓ Des Reliquats de HC de 2013 à 2016 restent impayés
 - ✓ Pas de filière (pas de cours) pour les collègues criminologues affectés à l'UJLoG
 - ✓ Non prise en compte des sorties d'étudiants de L3
 - ✓ Concentration du pouvoir de la CNEC au niveau du BEN ???
 - ✓ Non-paiement des vacataires

UAO: le camarade SG REGNIMA Ouandé Armand

- Mise en place de la section en mars 2015
- Eclaircit sur les ristournes des sections relativement aux souscriptions des membres des sections aux opérations immobilières
- **Bilan des acquis** :
 - ✓ Restauration de l'image de la CNEC UAO
 - ✓ Plus de 75 % d'adhésion
 - ✓ Régularité dans le paiement des PR, des salaires et dans la prise en charge des nouveaux collègues recrutés
 - ✓ Transparence dans la redistribution des heures complémentaires
 - ✓ Obtention d'un local équipé pour le siège social du syndicat
- **Griefs**
 - ✓ Les cas d'orientation des bacheliers de 2016 à l'UAO pas encore pris en compte
 - ✓ Bureaucratie trop grandissante au BEN
 - ✓ Abandon de la plateforme revendicative adoptée au congrès de 2015
 - ✓ Absorption de la CNEC par la plateforme nationale des fonctionnaires
 - ✓ Discrimination dans le traitement des membres du BEN



UNA: le camarade SG KOFFI Kouamé Kévin

Remerciements à l'endroit de l'initiateur de cet atelier d'échanges

Génèse de la mise en place de la section et installation officielle le 19 juin 2015

- Intimidations de l'administration

Problèmes et difficultés relevés dans le fonctionnement du BEN

- Discrimination entre les membres du BEN
- Revoir l'importance accordée aux délégations et aux sections lors des activités du BEN

Problèmes et difficultés relevés dans le fonctionnement du CS

- Fait partie intégrante de la gestion du BEN (suggestion de prendre du recul pour pouvoir mieux apprécier l'orientation de la ligne syndicale)

UFHB: le camarade Délégué Général KAZON Diescieu Aubin

- Le BEN facilite les échanges entre les sections et leurs administrations respectives mais sans suivi.

COMMISARIAT AUX COMPTES : le camarade AHOUTOU Kouakou Paul

- Rappel du courrier de saisine du conseil syndical en date du 23 mai 2016 aux fins d'un bilan financier
- Première rencontre avec le trésorier général le 23 juin 2017 (soit un an après)

Problèmes

- Interrogation quant aux attributions effectives des commissaires aux comptes
- Pas de signature des commissaires aux comptes pendant les retraits
- Pas de quote-part affectée au commissariat aux comptes qui est aussi un organe du syndicat

BUREAU EXECUTIF NATIONAL: le camarade SG JOHNSON Kouassi Z.

- Absentéisme des membres du BEN au siège du syndicat
- Félicitation de la section UAO pour son dynamisme
- Grievs à l'endroit de la section UJLoG pour le déficit de communication de son premier responsable
- Inquiétude pour la section de l'UPGC qui tend à ne pas être opérationnelle



CONSEIL SYNDICAL: le camarade Président OTEME Apolos Christophe

Remerciements au professeur N'DA Bazoumana pour ses actions décisives au renouvellement de la section à l'INPHB et au Professeur TRAORE Flavien pour sa présence effective.

Comportements à corriger

- Désaffection au niveau du BEN (remaniement à envisager)
- Non prise de note de certains délégués
- Autorité du Secrétaire Général Bafouée (et donc de la CNEC)
- Plus d'écoute et de conseil et plus de fermeté dans les décisions du secrétaire général
- Félicitations des sections UAO, UNA, UJLoG et UPGC pour les efforts consentis
- Problème dans l'animation des différentes sections de l'UFHB
- Méconnaissance des textes (statut et règlements intérieurs) du syndicat par la plupart des membres
- Attributions des membres du CS pas bien définies
- Il n'existe pas de section SANTE, revoir le fonctionnement de cette structure

Lutte syndicale à mener

- Amélioration des taux horaires et du salaire (LMD)
- Revendiquer l'amélioration des perdiems des examens nationaux à grand tirage (BAC et BTS)

INTERVENTIONS des participants

- **KOUASSI Justin** : revenir sur l'élection des Doyens d'UFR et des chefs de départements
- **PETE Eric** : Formalisation d'une mutuelle des enseignants du supérieur et des chercheurs
- **KOUADIO Amani** : léthargie de la section de l'ENS,
- **WADJA Bérenger** : Bilan financier sur les contributions exceptionnelles
- **DAKOURI Narcisse** : Accentuer la communication sur les promotions immobilières. Harmonisation des textes de fonctionnement des universités
- **ADOUBI** : paiement de la Prime de Recherche de décembre pour les collègues qui font valoir leurs droits à la retraite. Communication autour du projet immobilier
- **PPP** : désormais, pour un atelier, informer le ministère pour que les commodités de salles soient octroyées au plus haut niveau



- **GNAMIAN Bi Éric Arnaud** : démarches à mener pour la récupération du siège de la CNEC à l'ENS
- **PPP** : Attire l'attention du BEN sur le fait que la section dissidente conduite par le camarade N'GUESSAN est plus représentée à l'international
- **KPATTA Jérôme** : BEDIKOU et MEITE ne sont pas les seuls membres du BEN. Déposer une liste des membres du BEN pour les jurys de BAC et de BTS.
- **REGNIMA Armand** : Affirmer la position officielle de la CNEC quant aux nominations des doyens d'UFR et des Chefs de département. Définir des quotas de ristournes pour les sections dans le cadre de l'opération immobilière. Clarification du statut de la CNEC santé. Favoriser la participation des membres aux jury des examens à grand tirage.
- **PPP** : pour les rencontres officielles avec les autorités, envoyer des SMS à tous les membres du BEN avant d'aller à la rencontre. Penser à des prélèvements à la source pour les cotisations et rendre régulièrement compte aux membres actifs.
- **YAO Kouassi Patrick** : Définir les attributions de chaque membre du BEN. Création d'une mutuelle. Création d'une base de données de compétences des enseignants pour d'éventuelles expertises.

ECHANGES SUR LES THEMATIQUES

Les échanges autour des différentes thématiques ont consisté essentiellement à des conseils prodigués par les plus anciens dans le mouvement aux plus jeunes quant aux stratégies de lutte et d'activités syndicales en vue d'assurer une bonne relève.

LES RECOMMANDATIONS de l'atelier

- 1- Mise en place d'une mutuelle des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'enseignement supérieur.
- 2- Tournées annuelles dans les sections
- 3- Un carnet de prise de note pour chaque délégué et chaque participant aux réunions du BEN
- 4- Rencontres périodiques (semestrielles) des membres du conseil syndical pour faire le point et recadrer les sections qui dérogent à la ligne syndicale
- 5- Le Conseil Syndical devra susciter des formations syndicales des animateurs des différents organes
- 6- Organisation d'assemblées générales nationales tournantes dans les sections
- 7- Elaboration d'un bilan financier annuel de la trésorerie du syndicat
- 8- Veiller au respect des accords obtenus entre les sections et leurs administrations respectives sans suivi



- 9- Revenir à la stratégie des plate-forme revendicatives annuelles sur laquelle le BEN veille
- 10-Clarification du statut de la CNEC santé qui se retrouve dans plusieurs structures à la fois (UFHB, UAO, IPCI, INHP...)

Orientation de la lutte

- 1- Amélioration des primes de logement et de transport
- 2- Arrêt des prélèvements au titre de la contribution nationale
- 3- Amélioration des perdiems des examens à grand tirage (BAC et BTS)

Faiblesse organisationnelle

- 1- La commission restauration n'a pas pleinement joué son rôle. Le manque de suivi du service et des factures de la restauration. L'indiscipline des collègues de Bouaké qui ont introduit des personnes étrangères pour consommer les plats
- 2- La mauvaise gestion de l'hébergement qui a engendré un surcoût à payer
- 3- La prise en charge de la délégation ayant précédé l'atelier
- 4- Le manque de collaboration entre le comité d'organisation et les membres de la section locale

Le secrétaire de séance
Dr Micaël BEDIKOU